

Département : **NORD**
Arrondissement : **LILLE**
Canton : **ARMENTIERES**

COMMUNE D'ERQUINGHEM-LYS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 MARS 2025

Envoyé en préfecture le 11/04/2025 03DEL8M01
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 059-215902024-20250411-20252603DEL8M01-DE

NOMBRE :

De conseiller en exercice	28
De présents	23
De votants	27
Pour	27
Contre	
Abstention	

OBJET:

**RENOUVELLEMENT DU MARCHÉ
DES TRANSPORTS POUR LE
RAMASSAGE SCOLAIRE, DE LA
PISCINE, A COMPTER DU 1ER
SEPTEMBRE 2025**

DELIBERATION:

Publiée le 11 avril 2025

Rendue exécutoire le 11 avril 2025

Adressée au contrôle de légalité
(Préfecture de LILLE DRCL) le 11 avril
2025

Le maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affiché à la
porte de la Mairie ;

Le : 11 avril 2025

Et que la convocation du Conseil avait
été faite

Le : 18 mars 2025

Le Maire
D'ERQUINGHEM-LYS

Visa de la secrétaire de séance
Madame Alizée GRATIEN

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 mars,
Le Conseil Municipal de la commune d'ERQUINGHEM-LYS s'est réuni à 19 heures 30,
après convocation légale, salle de la « Lucarne » dans l'enceinte de l'Espace
Agoralys, 120 rue Delpierre, afin de tenir sous la présidence du Maire, sa séance
plénière ;

Etaient Présent(e)s, les Conseillers Municipaux :

Mmes et Mrs. BEZIRARD Alain, LEROY Michael, PANIEZ Laetitia, BEZIRARD Alban,
PACCEU Karine, LANNOO Michel, GRATIEN Christelle, OERLEMANS Benoit,
PREUDHOMME Annie, PACCEU Victor, CAMPHYN Pierre, HOUZET Lionel, CLOUET
Valérie, DUBURCQ Jean-Pierre, BOULINGUEZ Jacky, ZAGULA Marie-Claude,
BOCKAERT Christine, LIESSE Joëlle, BENOIT Danièle, HENZE Ludovic, LARD
Vanessa, DUGRAIN Thomas, GRATIEN Alizée ;

Etaient excusés avec procuration, absents :

Monsieur Vincent DOUCHET, procuration donnée à M. Alain BEZIRARD,
Monsieur Olivier JOUCLA, procuration donnée à M. Alban BEZIRARD,
Monsieur François BIERVIET, procuration donnée à M. Ludovic HENZE,
Madame Caroline CHARPENTIER, procuration donnée à M. Michael LEROY,
Me Marie-Maud CAMPHYN,

Madame Alizée GRATIEN a été désignée secrétaire de séance, conformément à
l'article L.2121-5 du CGTC ;

Le marché pour les transports scolaires, arrivera à échéance le 31
août 2025.

Il comprend le ramassage scolaire, pour la piscine.

C'est la Société « SLEMBROUCK », dont la candidature a été retenue
pour le marché en cours, qui assure cette prestation de transport.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le lancement d'une
nouvelle consultation sous forme de procédure adaptée (selon les
seuils du Code de la Commande Publique) sur une durée de trois ans,
à compter du 1^{er} septembre 2025.

Adopté Pour Ampliation
Le Maire